

absolument traiter avec les différents ministères provinciaux. Je sais qu'il y a là une source toujours latente de discussion et un échange d'opinion, mais je sais qu'avec le tact et la patience qu'on lui connaît, il viendra à bout de faire en sorte que les efforts que l'on fait pour coopérer avec les provinces, afin que cette industrie, cette richesse naturelle, soit le mieux conservée possible, apportent d'heureux résultats. Je sais que son travail sera couronné de succès.

Par ailleurs, je n'aurai probablement pas l'occasion la semaine prochaine de discuter de son bill relativement aux grains de provende lorsqu'il sera présenté à la Chambre. J'aimerais donc mentionner ici que cette mesure est nécessaire, qu'elle est voulue et souhaitée depuis longtemps par nos cultivateurs. Nos cultivateurs sont maintenant moins à la merci de commerçants peu scrupuleux qu'ils l'étaient durant les années précédentes.

• (3.50 p.m.)

Il y a encore beaucoup de chance que le prix des grains, en hiver, soit au désavantage des cultivateurs. C'est pourquoi les cultivateurs verront avec beaucoup de satisfaction les mesures qui seront prises et je suis certain que le ministre qui a fait une étude complète de cette question y attachera toute l'importance que cette mesure demande.

Souvent, les cultivateurs se voient obligés de se défaire de leurs troupeaux à cause du prix trop élevé de la moulée et des grains nécessaires pour engraisser leurs troupeaux.

C'est un fait connu que l'ancien ministre de l'Agriculture, l'actuel député de Qu'Appelle (M. Hamilton), avait inclus dans son programme cette question particulière d'apporter le prix des grains de provende à la portée des agriculteurs, afin que ceux-ci puissent s'adonner à l'élevage des bestiaux. Nous sommes obligés d'importer nos viandes de l'Ouest, et il me semble qu'il y aurait ici un marché très intéressant pour les cultivateurs de l'Est, dans l'élevage des bestiaux, si on pouvait se procurer des grains de provende à meilleur marché.

Je suis certain que nos cultivateurs pourront entrevoir ces débouchés avec satisfaction et je demande au ministre d'y accorder toute son attention.

M. Laprise: Monsieur le président, je voudrais profiter de l'étude des crédits du ministère des Forêts pour faire quelques remarques. Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet qui m'intéresse, je voudrais porter à l'attention de la Chambre le fait que je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qu'a dit l'honorable député de Sherbrooke (M. Allard) quant à la valeur du ministre des Forêts (M. Sauvé).

[L'hon. M. Ricard.]

Je suis d'accord avec lui, c'est un bon ministre, un homme compétent, mais de là à lui donner un ministère plus important, eh bien, je crois que nous avons besoin de bons ministres partout.

Je ne verrais pas d'un bon œil qu'on tente de rehausser le prestige d'autres ministres aux dépens du ministre des Forêts.

Je crois que même si le ministre lui-même, au début de cette étude, a semblé s'excuser du fait que le ministère des Forêts n'est pas tellement important, je crois, au contraire, que c'est un ministère très important auquel nous devons apporter toute notre attention.

Le sujet qui m'inquiète, relativement au ministère des Forêts, c'est surtout celui qui a trait à la protection contre les incendies en forêt. Je sais que le ministre et ses fonctionnaires suivent d'assez près tout ce qui touche la protection de la forêt.

Par ailleurs, je me demande si l'on en fait suffisamment dans le domaine de la protection contre les incendies. Nous sommes un pays fortement exportateur des produits de la forêt et nous devons éviter de devenir avant longtemps un pays importateur.

Les produits de la forêt servent à trois usages principaux dont les plus essentiels sont le papier et la construction.

Il y a deux fléaux qui contribuent à dégrader nos forêts, ce sont les maladies des arbres et les incendies. Le ministre nous a dit tout à l'heure qu'à ce sujet les recherches étaient intensives et donnaient de bons résultats.

Je doute encore que nous en fassions suffisamment pour prévenir les incendies en forêt.

Je demande au ministre d'intensifier les moyens de protection contre les incendies. Par exemple, faire l'éducation des gens qui vont dans la forêt et mettre à la disposition des forestiers les instruments et les outils nécessaires pour prévenir les feux de forêt qui se produisent de bien des façons.

C'était la partie qui m'inquiétait et c'est celle que je voulais porter à l'attention du ministre cet après-midi.

[Traduction]

M. Barnett: Monsieur le président, je ne crois pas me tromper en disant que le ministre des Forêts actuel est le troisième titulaire de ce ministère.

L'hon. M. Sauvé: Le quatrième.

M. Barnett: Le quatrième, me dit-on. J'aurais dit qu'étant donné peut-être que le ministre actuel est de la province de Québec, et j'avais l'impression que son prédécesseur immédiat venait de la Colombie-Britannique et, si je ne me trompe, le premier détenteur de ce portefeuille venait du Nouveau-Brunswick...